

2022

Charte pour la protection des données

DANS LE CADRE DU RGPD
ICONEM

ICONEM 6, rue Jules Chaplain 75006 Paris

Table des matières

PREAMBULE.....	2
DEFINITIONS.....	2
DONNEES COLLECTEES PAR ICONEM	3
FINALITE DES DONNEES COLLECTEES.....	3
SECURITE DES DONNEES PERSONNELLES.....	3
CONSERVATION DES DONNEES PERSONNELLES	4
DROITS CONCERNES	4
SANCTIONS :	4

PREAMBULE

La présente charte a été élaborée en vue de définir les engagements pour la protection des données et préciser la mise en place du Règlement Général de Protection des Données au sein d'Iconem.

Iconem accorde une importance toute particulière à la protection des données personnelles de son personnel, de ses clients et de ses partenaires, ainsi que des utilisateurs de son site internet.

Iconem informe des procédés de collecte des données personnelles, de leur utilisation ainsi que des options dont disposent les personnes concernées. Cette charte fera l'objet de modification par Iconem en cas d'évolutions réglementaires ou d'organisations.

Iconem respecte la [loi « Informatique & Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée](#), ainsi que la [loi « pour la confiance dans l'économie numérique » n° 2004-575 du 21 juin 2004](#), ainsi que le [Règlement Général sur la Protection des Données, n° 2016/679 du 27 avril 2016](#).

DEFINITIONS

Donnée personnelle : toute information qui permet d'identifier une personne de manière directe (ex nom et prénom) ou indirecte (n° de sécurité sociale, adresse de domicile, ...)

Traitement de données personnelles : toute opération ou tout ensemble d'opérations portant sur des données personnelles, que le procédé utilisé soit automatisé ou non, et indépendamment du nombre de données traitées. Le traitement est constitué par la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication, le rapprochement ou bien encore l'effacement de données.

Responsable de traitement : personne, autorité publique, service ou organisme qui, seul ou avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant : personne physique ou morale, autorité publique, service ou autre organisme qui traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement.

Donnée sensible : donnée personnelle touchant à des informations qui peuvent donner lieu à de la discrimination ou des préjugés, telles que l'opinion politique, la sensibilité religieuse, l'engagement syndical, l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, la situation médicale ou des idées philosophiques. Ces données bénéficient d'une protection particulière qui interdit toute collecte et utilisation.

DONNEES COLLECTEES PAR ICONEM

La collecte des données personnelles fait l'objet d'une déclaration inscrite dans le registre tenu par le Délégué à la Protection des Données (DPO), responsable du traitement des données. Il doit recenser l'ensemble des traitements mis en œuvre par Iconem, et assurer la tenue du registre, ouvert le 28 avril 2022.

Le DPO peut être contacté comme suit :

- Nom, Prénom : Tamara Blaser
- Adresse e-mail : tb@iconem.com
- Adresse postale : 6, rue Jules Chaplain 75006 Paris

Pour chaque traitement, une fiche de registre doit être établie selon le modèle fourni en Annexe 1.

ICONEM ne collecte aucune donnée personnelle sans recueillir le consentement express et avoir donné au préalable des informations concernant notamment le type de données collectées, le lieu de stockage, leur finalités, le responsable de leur traitement et les différents droits que les personnes à l'origine des données sont à même d'exercer sur ces dernières.

Par ailleurs, ICONEM intègre dans chaque contrat ou engagement un dispositif précisant la protection des données personnelles recueillies.

FINALITE DES DONNEES COLLECTEES

Seules les données nécessaires et pertinentes au regard des finalités poursuivies sont collectées, dans le respect du principe de proportionnalité en fonction du but de la collecte des données concernées. Ces données sont traitées pour les besoins d'exécution des différentes activités d'Iconem.

Iconem ne collectera que les données adéquates, pertinentes et strictement nécessaire à la finalité du traitement. Tout traitement doit avoir un objectif légal et légitime au regard de l'activité d'Iconem.

SECURITE DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies par ICONEM ne sont en aucun cas cédées, louées ou échangées. Toutefois les données personnelles pourront être divulguées en application d'une loi, d'un règlement ou en vertu d'une décision d'une autorité réglementaire ou judiciaire compétente ou encore, si cela s'avère nécessaire, aux fin de préserver les droits et intérêts des personnes.

Les données personnelles étant confidentielles, Iconem limite leur accès aux seuls collaborateurs ou prestataires nécessaires dans le cadre de l'exécution du traitement.

CONSERVATION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles sont stockées et conservées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités visées. Conformément au RGPD, à l'issue de cette durée de conservation préfixée, les données seront détruites.

Le lieu de stockage doit être mentionné dans la fiche de registre pour chaque traitement.

DROITS CONCERNES

Iconem garantit les droits d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles, qu'elles préexistaient à la réglementation en matière de RDPD ou non.

Iconem garantit également le droit à la limitation du traitement, le droit à l'oubli, le droit à la portabilité et le droit à l'effacement des données personnelles.

Iconem entend respecter l'intégralité des droits à l'égard du traitement des données personnelles vis-à-vis du personnel et tout tiers :

- Le droit d'être informé sur l'utilisation des données personnelles
- Le droit d'accéder aux informations personnelles recueillies auprès des personnes
- Le droit de demander la correction des données personnelles inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.
- Le droit de déposer, le cas échéant, des plaintes justifiées et dûment motivées auprès de l'autorité nationale en charge de la protection des données personnelles.

Toute demande doit être formulée par écrit au DPO indiquée à l'article 2 de la présente charte.

SANCTIONS :

Toute personne ayant accès aux données personnelles est liée par le devoir de confidentialité et s'expose à des mesures disciplinaires et/ou autres sanctions en cas de non-respect de la présente charte.

La présente charte est applicable dès sa date de publication.

A Paris, le 28/04/2022

